

CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

L'attention a déjà été attirée à plusieurs reprises dans les Folia sur la problématique de la prise de médicaments pendant la grossesse et la période d'allaitement. Une telle information s'avère nécessaire étant donné qu'un mauvais choix peut parfois avoir des conséquences dramatiques et qu'il est pratiquement impossible d'acquérir à partir de sa propre expérience des connaissances suffisantes sur cette problématique. La répétition de messages concernant les médicaments, la grossesse et l'allaitement est aussi nécessaire pour avoir le réflexe de garder cette problématique à l'esprit chez les femmes jeunes. Le médecin ou le pharmacien peut essayer de limiter autant que possible l'utilisation de médicaments chez les femmes jeunes, mais il existe des situations dans lesquelles le recours à des médicaments est inévitable. Les informations disponibles permettant de faire un choix sont limitées, c'est pourquoi ce numéro propose quelques considérations à propos de certains médicaments.

Même en dehors de la grossesse et de l'allaitement, l'innocuité des médicaments est souvent un point délicat. Des erreurs de dosage ou d'administration de médicaments peuvent être à l'origine de problèmes. Certaines de ces erreurs sont plus prévisibles en raison de la complexité ou du caractère inhabituel de la posologie ou de la forme d'administration. En cas de polymédication, il est presque inévitable que des erreurs soient commises de temps à autre. Vu l'augmentation du nombre de copies et de génériques à base d'un même principe actif, le patient est de plus en plus confronté à un changement soudain d'emballage ou de comprimé, et ce médicament peut être mal utilisé. Les médicaments qui ne doivent être pris qu'à raison d'une fois par semaine ou par mois peuvent être pris à tort journalièrement, des ampoules à usage oral sont parfois utilisées en injection: quelques exemples dans ce numéro attirent notre attention sur un certain nombre d'erreurs possibles.

A propos de la transmission des changements d'adresse

- Pour les **médecins et les dentistes**, il n'est pas nécessaire de transmettre les changements d'adresse au C.B.I.P. Pour eux, les changements d'adresse se font automatiquement via la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale dès que le changement d'adresse a été fait à la commune. C'est la raison aussi pour laquelle les médecins et les dentistes ne peuvent recevoir les publications du C.B.I.P. qu'à leur adresse privée.
- **Les pharmaciens et les autres personnes intéressées** peuvent transmettre leur changement d'adresse au C.B.I.P. à l'adresse mentionnée ci-dessous, ou par e-mail cbip@health.fgov.be

VISITEZ NOTRE SITE WEB <http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

CORRESPONDANCE

ADMINISTRATIVE

(p. ex. changements d'adresse pour les pharmaciens*, demandes des Folia, du Répertoire...)

CBIP

c/o direction générale Médicaments

Eurostation, bloc II, 8^e étage

Place Victor Horta, 40 bte 40

1060 Bruxelles

e-mail: cbip@health.fgov.be

(attention: nouvelle adresse!)

* En ce qui concerne les médecins et les dentistes, les changements d'adresse se font automatiquement par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.

CONTENU

Prof. M. Bogaert

Heymans Instituut

De Pintelaan 185

9000 Gent

fax: 09/240.49.88

e-mail: Folia@ugent.be

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Université Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux (direction générale Médicaments, SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement), W. Buylaert (Université Gent), G. De Loof (Domus Medica), N. Fierens, F. Froyman, R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, R. Vander Stichele, A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:

M. BOGAERT,
Oudburgweg 30,
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.